



Service de l'environnement

177**DB34**Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement de Lachenaie (secteur
nord) par Usine de triage Lachenaie Itée

Lachenaie

6212-03-0C6

Mirabel, le 5 février 2003

ENVOI PAR TÉLÉCOPIEUR : 514-350-2599

Monsieur Jacques J. Trottier, M.Sc.A.
Conseiller en Environnement
Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

**Objet : CORRECTION -
Sommaire de l'état de la situation
de la gestion des matières résiduelles sur le territoire
de la Communauté métropolitaine de Montréal
N/réf. : X4 100 N11339**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance, avec intérêt, du rapport ci-haut désigné et nous souhaitons vous faire part que les matières résiduelles de la ville de Mirabel sont éliminées au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie (Intersan) et non à Lachute (RIADM), tel qu'il apparaît à la Figure A-6 du document ci-haut désigné.

En début de semaine, ce point a d'ailleurs été soulevé dans le cadre des Audiences publiques concernant l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord) et vous comprenez que nous nous voyons dans l'obligation d'en informer la Commission.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et veuillez recevoir, monsieur Trottier, nos salutations distinguées.

Le directeur du Service
de l'environnement,



Robert Roy, M.Sc.

RR/N STD

c.c. : Madame Gisèle Gallichan, présidente de la Commission (télé. : 418-643-9474)
Monsieur Marcel Lorrain, directeur général adjoint